

FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO...

Rappel ! Opération Tranquillité vacances !



Vous vous absentez et craignez pour la sécurité de votre domicile ? Avec Tranquillité Vacances, renforcez la sécurité du domicile grâce aux patrouilles des forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Vous êtes prévenus en cas d'anomalie, en personne ou par un proche de confiance. **Pour bénéficier du dispositif**, téléchargez le formulaire sur www.mairie-solaize.fr/police-municipale-securite-et-risques puis remplissez le avant de le remettre - plusieurs jours avant votre départ - à la Brigade ou en Mairie

Informations municipales

Conseil municipal du 4 juillet : perfluorés, photovoltaïque, subventions aux associations

Après compte rendu des actes, le Conseil émet un vœu à l'unanimité pour une **totale transparence sur la pollution aux PFAS**, une **surveillance régulière de l'eau potable**, une **dépollution des sols** et des **nappes phréatiques**, la mise en application du principe de **pollueur-payeur** et des **poursuites pénales** avec d'autres communes du Sud de la Métropole de Lyon afin de connaître **l'origine de cette pollution** et établir les **responsabilités de chacun**.

Suite au **transfert des compétences** « gestion des milieux aquatiques et terrains familiaux locatifs » à La Métropole, les coûts du transfert ont été évalués. Le Conseil dénonce une situation inique : Solaize supporte risques et dépenses des industries dangereuses sans compensation par La Métropole et il serait envisagé, pour les compétences transférées, de diminuer l'attribution de compensation de Solaize alors que la commune ne transfère aucune charge financière.

Le Conseil adopte ensuite des **ajustements budgétaires** : une provision de 200 € pour dépréciation des comptes de tiers, des crédits d'investissement au chapitre 20 et la détermination des **subventions aux associations sportives et de loisirs**. Elles n'ont pas évolué depuis 8 ans. Pourtant, la crise sanitaire, l'inflation de la dernière année, ont - en peu de temps - impacté durablement les associations et pour certaines d'entre elles, conduit à d'importants changements de taille, de dynamique ou de gestion. La commission Sports et Associations a décidé de revoir les montants en mettant en place une grille de critères objectifs : nombre total d'adhérents, proportion d'habitants ainsi que des axes que la municipalité promeut : engagement auprès des jeunes, participation à la vie communale, aux manifestations municipales. Des bonus et malus font leur apparition pour moduler les subventions : participation à des championnats, poursuite d'un intérêt général valoriseront les aides alors que le défaut de transmission des documents attendus, le non-respect des horaires, des salles (éclairage allumé, réglages du chauffage modifiés, portails ouverts, stationnements en infraction, occupations non prévues, plannings non transmis etc ...) les diminueront. Globalement, qu'il s'agisse d'inflation ou de ces critères très objectifs, la grande majorité des **subventions sont revalorisées, en moyenne à près de 15%**.

Le Conseil approuve également la convention prévoyant la participation au comité social du Grand Lyon, précise que la nouvelle norme comptable sera la **M57 développée** et réduit **l'assiette du bail de la Semcoda**, rue de la République, en vue de la cession de 2 locaux en rez-de-chaussée avant de modifier le règlement intérieur du restaurant scolaire sur le suivi des impayés, la mise à jour des coordonnées mail, une précision sur le certificat médical pour absence.

Le Conseil décide ensuite **l'acquisition de 1 465 m2 de terrain naturel** au sein de l'îlot des Vergers dans le cadre du projet de conservatoire naturel puis propose de se joindre à l'appel d'offres du Sigerly visant la mise à disposition de toitures municipales bien positionnées pour de la pose de **centrales photovoltaïques** (2 terrains de tennis - Boulodrome - Groupe scolaire Chantabeau). En clôture, le conseil complète les **avenants** n°2 et 3 au MGPE de la salle polyvalente et approuve l'avenant n°4 pour un montant de 254 857,93 €ht.



Commission culture - Vos rendez-vous culturels de juillet

Dans le cadre des *Apér' au jardin*, la médiathèque vous propose 3 rendez-vous au jardin (ou dans la médiathèque en cas de pluie) :

Mercredi 19 juillet à 19h Danse country. L'association The Swivels de Neyron vous propose une démonstration de danse country ainsi qu'une initiation pour ceux qui le souhaitent ! - *Pour toute la famille*

Mercredi 26 juillet à 19h Concert d'Ana Bela fado trio Quelques notes et nous voilà embarqués dans les rues de Lisbonne pour se plonger, le temps d'un instant, dans l'univers du fado - *Pour toute la famille*

Rappel service numérique Les conseils avec le médiateur numérique continuent jusqu'à la fermeture, profitez de l'été pour progresser !

Horaires d'ouverture pendant l'été La médiathèque et son jardin seront ouverts aux horaires habituels tout le mois de juillet. L'équipe de la médiathèque vous souhaite un bel été !

LA MAIRIE VOUS INFORME

Garage à louer – place de la mairie (garage souterrain en box sous les commerces, accès rue du Bleu) - à compter du 10 octobre 2023 – pour tout renseignement contactez le service comptabilité



Mairie : **ouverte** tout l'été du lundi au vendredi 9h<12h - 14h<16h, **fermeture exceptionnelle** lundi 14 août

Médiathèque : **ouverte** en juillet. **Fermée** du 31 juillet au 19 août inclus - Réouverture le mardi 22 août à 16h

Poste : **ouverte** tout l'été sauf jeudi 14 juillet et lundi 15 août

Commission Action sociale et scolaire - Boîte à idées du conseil d'enfants et de jeunes

Rappel : le conseil des enfants et des jeunes met à disposition une boîte à idées dans le hall de la médiathèque. Elle a pour but de recueillir des idées qui seront discutées en réunion. Quelques idées ont été déposées, voici les réponses du conseil des enfants et des jeunes :

Est-ce que je peux avoir un robot ? La mairie n'achète pas un jouet pour un enfant qui en a envie. Mais il est possible de demander à la ludothèque ou à la médiathèque d'organiser une activité ou de préparer un thème sur les robots, à proposer à tous les enfants.

Il faudrait ouvrir une librairie à Solaize La mairie ne peut pas décider d'ouvrir une librairie. Un libraire le fait s'il estime qu'il y aura assez de personnes qui viendront acheter des livres chez lui. Connaissez-vous la librairie Les Cocottes rousses à Saint-Symphorien-d'Ozon ?

Il faudrait des composteurs collectifs C'est une excellente idée. C'est la Métropole qui s'occupe de l'installation. Il faut que les personnes intéressées en fassent la demande. Il faut préciser si les demandeurs sont les habitants d'un quartier ou une copropriété (et dans ce cas il faut un vote de la copropriété). Pour avoir des informations générales avec toutes les solutions <https://www.grandlyon.com/services/je-composte-mes-dechets>

Il existe aussi à Solaize une association de jardin partagé Jardin So'Nature, qui prévoit l'installation d'un composteur collectif. Vous pouvez la joindre : jardin.so.nature@gmail.com

Informations des associations

Journées du Patrimoine 2023 en septembre, avec Origines & Patrimoine

Les visites organisées à l'occasion de ces journées se dérouleront de manière décalée, les

Samedi 23 Septembre, sur un parcours patrimonial de Solaize, entre 10h et 11h30.

Dimanche 24 Septembre, sur un parcours des croix du village, après la sortie d'un livre sur le sujet, entre 10h et 12h.

Dans les 2 cas, le point de rendez-vous est fixé devant la Mairie. Ces deux parcours seront accompagnés et commentés par Madame Brunet, Historienne.

